

Réunion avec invitation des représentants des départements pour le championnat par équipes.

Présents : Corinne STOFFEL, Françoise LAPICQUE, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Cédric KLOTZ, Jean-Emmanuel LEGRY, Jean-Claude LIEBON, René PARIS, Vincent BLANCHARD, Catherine BARBIER-CARPENTIER, Matthieu MICHEL.

Pour les départements : Dominique MAITROT (10), Jean-Marie DEPARDIEU (54), Stéphane LAMIRAND (57), Marc FRIANT (67), Éric MATHIS (88).

Excusé : Claude OPPEL, Patrick SOILOT, Jean-François NUSSBAUM (68).

Absents : David DEMOUSTIER, Bertrand VILLER (55)

Françoise LAPICQUE remercie de la présence à cette réunion, organisée très récemment, avec pour point principal le retour de la réunion en visio organisée la veille entre la CSF, la CFA et les CSR, pour évoquer la reprise sportive dans le contexte sanitaire, actuellement en phase 5. Les responsables des départements sont chargés de se faire le relai pour leur CSD.

Ordre du jour :

1. Compte rendu de la réunion CSF-CFA-CSR du 15 septembre
2. Déclinaison et implications régionales
3. Championnat par équipes : état en début de saison
4. Critérium fédéral : inscriptions

1. Compte rendu de la réunion CSF-CFA-CSR du 15 septembre

Lors de cette réunion, à laquelle participaient Yohan et Françoise, a été soulignée la nécessité de souplesse, adaptabilité et tolérance attendue à la fois des instances sportives et aussi des clubs, pour permettre de rechercher toutes les solutions pour pratiquer en compétitions, en sécurité. Les décisions sportives prises par les commissions compétentes, si elles dérogent en partie aux règlements sportifs habituels, devront toujours respecter l'équité sportive. Le compte rendu officiel détaillé sera adressé très vite à toutes les CSR et CSD.

Championnat par équipes

- ▶ Doubles
 - Si un joueur refuse de jouer le double, c'est une défaite (pas forfait): 11-0,11-0,11-0 et il peut jouer les parties suivantes
 - Cette possibilité ne concerne que le double
 - Le noter dans le rapport JA
 - Application sur phase 1
- ▶ Durée de la phase 1
 - Bilan sera fait après J4 sur l'éventualité de prolonger au-delà de décembre
 - Réunion CSF-CFA-CSR

- ▶ Nationales
 - Indiquer le nom et coordonnées du référent Covid sur feuille de rencontre (Girpe obligatoire)
 - Si incapacité ou refus d'officier des JA / A du club (motif Covid): appel à d'autres clubs
- ▶ Référent Covid / JA / Capitaine / Responsable club / Joueur
 - Rôles respectifs, distincts si possible
 - Responsabilité
- ▶ Refus du protocole
 - A l'arrivée: le référent Covid régule, rappelle les règles au besoin
 - Personne non joueur: responsable du club présent
 - Par un joueur: JA explique, et peut sanctionner (carton, exclusion)
 - Si pas de JA présent: capitaine adverse interrompt la rencontre
 - Rapport JA
- ▶ Impossibilité de jouer
 - Manque 1 joueur (malade, étranger bloqué à la frontière): remplacer si possible
 - Possibilité d'un joueur absent (selon CS compétente) : déjà prévu en Grand Est, porter le nom de l'absent
 - Si limitation du nombre présents (local) ou salle fermée par la mairie ou préfecture: jouer dans la salle du club adverse ou une autre salle si possible, sinon report
 - Si confinement (local ou général): report
- ▶ Autres dérogations?
 - Pas de modification du nombre de mutés en phase 1
 - Pas de tolérance supplémentaire pour les brûlages

Autres points

- ▶ Mesure de la température des joueurs à l'entrée
 - Non recommandé (guide du ministère)
 - Impossible de contraindre à cet examen
- ▶ Critérium fédéral
 - N1, N2: prise en charge fédérale des produits sanitaires à l'étude
 - Paiement par tour face à la crainte d'arrêt de la compétition ? à réfléchir
- ▶ Protocole Pro
 - Suspension du multi-balles

2. Déclinaison et implications régionales

Le groupe de gestion du championnat continue jusqu'à l'assemblée générale électorale de la LGETT.

Pour mémoire, il est composé de : Jean-Claude Liébon (GEE à GE2), Dominique Maitrot (GE3), Marc Friant (GE4), Eric Mathis (GE5), Stéphane Lamirand (GE6), Jean-Marie Depardieu (GE7). Pour le début de saison, Marc prendra en charge également la GE3. En cas de besoin, chaque responsable de niveau se mettra en relation avec le responsable du département.

Accompagner les clubs

- Trouver des solutions pour que les rencontres aient lieu
- Trouver des terrains d'entente entre clubs
- Inciter les clubs à communiquer et à faire part de leurs difficultés

Gérer les demandes de modifications

Pour rappel, les demandes de modifications de rencontres sont automatiquement validées dès la réponse positive du club adverse, sauf en cas de demande de report après la date. Il conviendra néanmoins de rester vigilant sur les réponses, et éventuellement de relancer le deuxième club.

Gérer les anomalies, litiges

Validation des décisions « automatiques »

Pour tous les cas particuliers, la commission sera consultée pour la décision finale

Un point sera fait après la première journée et communiqué à toute la commission.

3. Championnat par équipes : état en début de saison

Lors des engagements jusqu'à la GE5, réalisés en juillet sur la base des résultats de la phase 1 de 2019-20, et de la constitution des poules, de nombreux repêchages ont été effectués pour maintenir la pyramide habituelle. Pour la constitution des poules de GE6 et GE7, engagées jusqu'au 1^{er} septembre, il manquait beaucoup d'équipes pour pouvoir établir 28 poules en GE6 ; il a été jugé cohérent de réaliser 22 poules en repêchant les deuxièmes de GE6, de façon à avoir au moins le même nombre de poules qu'en GE5. Cette proposition a été validée par le Conseil de ligue, et correspond donc à une diminution de 48 équipes.

Le nombre d'équipes engagées en GE7 est égal à celui de la saison précédente. Cependant depuis de nombreux retraits ont été enregistrés, en GE2 (1), GE3 (2), GE4 (4), GE5 (4), GE6 (2), GE7 (17), trop tard pour effectuer des repêchages. Au total sur les 960 équipes engagées, 930 équipes débudent le championnat cette semaine. Il manque donc au total 15 équipes.

Le bilan à J4 nous permettra de réfléchir à la pyramide de phase 2, en particulier au nombre de poules en GE6.

4. Critérium fédéral : inscriptions

La date limite des inscriptions pour la saison était le 14 septembre pour conserver la place acquise par les résultats de la saison précédente (ou par le classement pour les nouveaux).

Le bilan à ce jour fait état de 143 dames et 820 messieurs.

La comparaison avec les inscriptions à la même date l'an dernier : 132 dames et 848 messieurs, montre un état très semblable, et indique que la formule actuellement prévue dans les règlements sportifs régionaux peut être conservée.

Les listes pour les différentes divisions seront établies lundi.

Pour le niveau régional, les produits sanitaires (solution hydro-alcoolique, spray nettoyant) seront fournis par la Ligue ; proposition sera faite aux départements qui le souhaitent de se joindre à la commande globale.

Françoise LAPICQUE

Présidente CSR